

**SYMEVAD – Comité Syndical du 9 décembre 2024****2024-40**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DU SYMEVAD

**Séance du 9 décembre 2024**

Le neuf décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 3 décembre deux mille vingt-quatre.

Titulaires présents :

M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. GUENEZ Frédéric, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. MONCHY Jean-Marie, M. DERROUCHE Rachid, M. MASSON Alain, M VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc,

Suppléant ayant pris part au vote :

M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent,

Procuration :

Mme Cordonnier Bernadette donne procuration à M DUMONT Christophe  
M DELATTRE Régis donne procuration à M MUSIAL Christian

Etaient excusés :

M. BOURY Thierry, M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, M. SILVAIN Éric, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M DEREGNAUCOURT Eric, M. DELATTRE Régis, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, M. HERMANT Jean-Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, Mme LAISNE Geneviève, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, M DELATTRE Joël, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, M. FAUQUEMBERGUE Bernard, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M.YUX Alain, M. RICHARD Francis,

**SYMEVAD – Comité Syndical du 9 décembre 2024****2024-40****DELIBERATION  
DU COMITE SYNDICAL**

**Objet : Autorisation de signer le marché de traitement des Déchets Diffus Spécifiques issus des déchèteries du SYMEVAD – 2024-AO-04**

**Considérant** le marché actuel correspondant au traitement des Déchets Diffus Spécifiques issus des déchèteries du territoire du SYMEVAD arrive à échéance le 31 décembre 2024 et qu'il convenait de relancer un marché.

**Considérant** que cet accord cadre est composé d'un seul lot.

**Considérant** que le marché est conclu pour une période de 36 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027,

**Considérant** qu'un avis d'appel public à concurrence a été envoyé à la publication le 15 octobre 2024.

**Considérant** que le dossier de consultation des entreprises (DCE) a fait l'objet de 11 retraits identifiés et de 2 retraits anonymes.

**Considérant** que les opérateurs économiques devaient rendre leurs offres pour le 14 novembre 2024 à 12h00 et qu'un seul candidat a déposé une offre.

**Par conséquent,**

**Ayant entendu l'exposé de son Président,**

**Considérant** que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 2 décembre 2024 et a déclaré la société ARF attributaire.



SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets

**SYMEVAD – Comité Syndical du 9 décembre 2024****2024-40****Le Comité Syndical décide :**

**Article 1 :** D'autoriser le Président à signer le marché de traitement des Déchets Diffus Spécifiques des déchèteries (2024-AO-04) avec la société ARF pour un montant estimatif de 412 025,76 € HT pour la durée du marché.

**Article 2 :** D'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	15
Dont titulaires	13
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	2
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

**Le Président**
**Christian MUSIAL**